

## *Compte-rendu du CA du 4 Juillet 2005*

**Participants** :- Michel Augeraud – Jacques Bahi - Nelly Bensimon – Robert Chignoli - Christine Choppy - Christine Crochepeyre – Sylvie Despres - Annie Geniet – Thérèse Hardin - Jean-Christophe Janodet – Stéphane Lavirotte - Pierre Lescanne - Pascal Lorenz - Jean-Yves Marion - Jacques Mossière – Jean-Pierre Peyrin

### **1 - Le congrès de Saint Etienne**

- Les demandes de financement sont en cours.
- L'assemblée générale se tiendra le mercredi 11 janvier 2006 autour d'un buffet, au musée de l'industrie. Le congrès se tiendra les 12 et 13 janvier à l'école des mines.
- Jean-Christophe Janodet présente l'affiche du congrès, qui est adoptée modulo quelques modifications.
- Le site web du congrès est en cours de construction.
- A ce jour, tous les anciens présidents de Specif ont été invités et ont accepté d'être présents pour la cérémonie des 20 ans.
- Il est proposé de donner à chaque congressiste un CD intégrant des extraits d'archives d'interviews des plus grands informaticiens d'hier ainsi que les archives de Specif.
- Il est également décidé de mettre en place un forum afin d'amorcer la discussion sur la constitution d'une charte des thèses.

En ce qui concerne le contenu du congrès :

Il comportera trois parties : une partie "débouchés", une partie "insertion" et une partie "statuts et financement".

Michel Augereau propose de prendre contact avec un membre d'un cabinet de recrutement, pour qu'il présente les profils recherchés dans l'industrie.

Par ailleurs, l'idée d'une table ronde réunissant 4 ou 5 personnes est retenue. Plusieurs membres du CA se proposent de contacter des DRH de grands groupes (dont Bull). Par ailleurs, contact doit être pris avec le Cigref et le Syntch (Pierre Lescanne), ainsi qu'avec une Start-up de Grenoble (Jean-Pierre Peyrin).

Thérèse Hardin propose de faire une présentation des réflexions actuellement menées dans le cadre d'un projet européen sur le thème de la mise en valeur des docteurs : hors les compétences thématiques "pointues" acquises pendant leur doctorat, quelles sont leurs caractéristiques, leurs atouts, que peuvent-ils apporter à l'entreprise....

Des contacts ont déjà été pris et vont être poursuivis avec les associations de doctorants (Bernard Grégory), la Guilde et l'Apec. La MSTP et la DES, qui ont pour rôle de gérer les écoles doctorales, seront également invitées.

Le thème de l'avenir des doctorants sera également abordé, en regardant en particulier le taux de docteurs partant à l'étranger.

Une discussion sera organisée à propos du statut des doctorants : il semble souhaitable de les considérer comme des chercheurs, et de demander que toutes les bourses soient transformées en salaires. Il est à noter que les étudiants sont très actifs sur ce thème, et qu'ils en ont fait une revendication forte. Un représentant de la CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) pourrait intervenir sur le sujet.

Le point de vue des universités sera également sollicité, par le biais de l'intervention d'un président d'université. Pierre Lescanne se charge de prendre contact avec J.P Finance, s'il n'est pas disponible, Thérèse contactera J.C Pomerol ou P. Jacquet.

Le CNU, outre la présentation du profil d'un qualifiable, pourra répondre aux questions concernant le financement des thèses : à ce jour, quelle est la proportion de thèses non financées ?

## 2 - Point enseignement

- Unit (université numérique) : une réunion a été organisée à l'initiative du ministère. Jean-Pierre Peyrin et Nelly Bensimon y ont participé au nom de l'Asti. L'objectif du ministère est le regroupement des ressources pédagogiques, afin de les ouvrir ensuite (moyennant cotisation) aux partenaires : universités et industries. Il s'agit, selon le ministère, de gagner en lisibilité nationale et internationale. A terme, cela doit déboucher sur la constitution d'une communauté d'utilisateurs. Concrètement, la proposition actuelle est de faire un appel à document pédagogique via un forum. Il est également envisagé de faire appel à des spécialistes de l'enseignement en ligne.

Cependant, de nombreuses questions et inquiétudes subsistent : quel est le but exact recherché, et quel est le public visé ? A qui iraient les cotisations ? Quel usage serait fait des documents mis en ligne ? (l'idée d'entreprise les utilisant pour monter elles-même leurs propres formations inquiète les universitaires) Les documents mis en ligne seraient-ils cautionnés, par qui, comment ?

En résumé, concrètement, l'idée avancée est celle d'une coopération plutôt attentiste, sans investissements lourds, tant que le projet n'est pas plus clair. Cette coopération pourrait prendre la forme d'un petit congrès ou d'un forum, permettant de recueillir l'avis général vis à vis d'une telle initiative.

- Le LMD : il est décidé de faire un bilan à la rentrée quant à sa mise en œuvre. Globalement, on peut d'ores et déjà noter un certain sentiment de découragement : d'abord, la part de l'informatique dans certaines universités a fortement décru, ce qui repose une nouvelle fois le problème de la reconnaissance de l'informatique en tant que science à part entière.

Par ailleurs, il faut déjà commencer, pour de nombreuses universités, à préparer les dossiers pour la prochaine habilitation, d'où un sentiment d'épuisement.

Il est décidé de lancer un forum à la rentrée à propos des programmes, et de la place de la discipline informatique dans les formations.

## 3 - Point recherche

- PEDR : contact a été pris avec la MSTP. Les démarches entreprises ont rencontré un bon écho. Par contre, le MSTP ne peut pas publier la liste des allocataires retenus, cette publication ne relevant pas de sa compétence, mais de celle de la direction de la recherche. Il n'est pas non plus envisageable de publier la fiche d'évaluation. Pour l'essentiel, le texte de Michel Riveill et de Luc Bougé reste valide. Enfin, la liste des experts (DSP 9) est disponible sur le net.

- LOPR, ANR, CNRS...

La commission recherche a tenu une réunion téléphonique sur ces thèmes. Pour l'heure, la LOPR semble "endormie".

ANR existe actuellement, sans avoir été réellement créée. Elle disposerait d'un budget conséquent (provenant essentiellement des privatisations), mais il semble manquer une réelle politique scientifique. Par ailleurs, la gestion budgétaire semble fort complexe. Un forum permettant à chacun d'exprimer son sentiment face à cet organisme sera ouvert à la rentrée.

CNRS : Les informaticiens devront choisir entre le département "ingénierie" et le département "MIPPU" (mathématiques – informatique – physique – planétologie – univers). Le CNRS pousse les laboratoires à faire des regroupements "à tout va". L'impact de cette politique semble très néfaste pour certains laboratoires. Là aussi, un forum ainsi que des

contacts directs avec les directeurs de laboratoires devraient permettre à chacun de s'exprimer. Certains trouvent un certain cynisme dans la politique menée, avec peut être une volonté de "dégraissier", en abandonnant les petites entités. On va de toute façon vers une baisse des moyens du CNRS, et on peut toujours craindre que cela se conclue à terme par sa disparition pure et simple.

#### 4 - Points divers

- Christine Choppy a été contactée par l'ACM qui souhaite créer une branche européenne. Par ailleurs, elle a créé une page sur le site de Specif dédiée aux aspects internationaux.

- Le site web a été revu par Stéphane Lavirotte.

- une lettre est prévue à l'automne et un bulletin en décembre.

Il est envisagé la création d'un comité de rédaction, dont le rôle sera de prendre en main la thématique des bulletins. Il sera constitué de Thérèse Hardin, Christian Carrez, Christine Crochepeyre, Jacques Bahi, Michel Augeraud, Christine Choppy.

Une idée, pour la rubrique pédagogie, est proposée qui consiste à traiter dans chaque numéro un exemple de problème très concret, avec son utilisation en informatique. Il est également envisagé de systématiser les rubriques jeux et humour.

- Pour le renouvellement du CA, seuls trois départs sont annoncés : Nelly Bensimon, Jacqueline Chabrier et Colin de la Higuera.

- Enquête sur l'état des STIC : un cahier des charges a été fourni. L'étude est prévue sur 4 mois, ce qui semble court compte tenu de l'ampleur du travail, et de la quantité d'informations à collecter. Specif réfléchit aux moyens nécessaires : quel financement, quelle durée, quel matériel, qui serait acteur, quel devenir pour les résultats collectés (il semble souhaitable qu'ils restent propriétés de Specif, qui pourrait ainsi en disposer pour de futures discussions, et les maintenir)